

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé de Projet ARPI « Analyse de risque pêche » Habitats (H /F)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction Régionale de Bretagne Parc naturel marin d'Iroise Service Ingénierie
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous la responsabilité du directeur adjoint, ingénierie et de la coordonnatrice de projets pêche, ressources halieutiques
<b>Résidence administrative :</b>	Le Conquet (29)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Recrutement sur projet de 18 mois à pourvoir soit par un contractuel – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051 € et 2 994€ bruts mensuels - soit par un fonctionnaire en détachement sur contrat

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a été créé par le décret du 28 septembre 2007. Situé au large de la pointe du Finistère, le Parc naturel marin d'Iroise couvre une surface de 3500 km<sup>2</sup> entre le Nord de l'Île d'Ouessant et le Sud de l'Île de Sein, jusqu'à la limite des eaux territoriales. Comme tout parc naturel marin, il a pour objectif de contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin. Le Parc est constitué d'une équipe de 30 personnes de l'Office Français de la Biodiversité. Le Parc naturel marin abrite un patrimoine naturel riche et diversifié dont des habitats et espèces d'intérêt communautaire, protégés au titre de la Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE du 21 mai 1992 et la directive Oiseaux 79/409/CEE. La pêche professionnelle est une activité importante dans le Parc naturel marin d'Iroise. Elle compte une flottille côtière d'environ 200 navires de pêche travaillant toute ou une partie du temps en Iroise.

Le chargé de projet contribuera à la réalisation du projet ARPI financé par l'Union européenne via le fond FEAMP. Il vise à réaliser l'analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservations des habitats et espèces d'intérêt communautaire par l'activité de pêche professionnelle (« analyse de risque pêche »).

Le PNMI, opérateur de 5 sites Natura 2000 majoritairement marins et, animateur des parties marines de 2

autres sites majoritairement terrestres, mènera cette analyse de risque pêche sur l'ensemble des 7 sites de son territoire et pour l'ensemble des activités de pêche maritime professionnelles qui y sont pratiquées. Ce projet sera réalisé en partenariat avec le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Le chargé de Projet ARPI « Analyse risque pêche habitats » aura la responsabilité de réaliser la première partie de l'analyse de risque pêche portant sur les espèces d'intérêt communautaire (oiseaux et mammifères marins) :

- Il en assurera la mise en œuvre en étroite collaboration et concertation avec les représentants professionnels, les partenaires institutionnels (services de l'État, et autres gestionnaires de site Natura 2000), et les autres prestataires ;
- Il veillera à la réalisation de la mission dans le respect du temps imparti, dans le respect de la méthodologie nationale existante et en étroite concertation avec les comités des pêches concernés ;
- Il assurera le suivi administratif et les remontées de dépenses liées à sa mission dans le projet dans le respect du calendrier administratif fixé avec le gestionnaire des fonds FEAMP.

### **Activités principales :**

En lien étroit avec l'équipe du PNMI, le chargé de projet « Analyse risque pêche habitats » veille à la bonne réalisation du volet « Habitats » du projet.

Il met en œuvre la méthodologie encadrant la réalisation de l'analyse de risque pêche sur les habitats d'intérêt communautaire, en lien avec le CDPMEM 29 partenaire. Cette méthodologie permet une analyse spatiale des interactions entre les engins de pêche et les différents habitats, et l'attribution d'un niveau de risque. Elle mobilise des informations contextuelles et prévoit différentes phases de concertation.

Il assure le lancement, le suivi et la bonne réalisation des prestations liées à ce volet du projet ARPI (rédaction des cahiers des charges, montage administratif des marchés correspondants dans le respect du code de la commande public, suivi technique, administratif et financier de la réalisation des prestations).

Il réalise le suivi administratif et financier du volet Habitat du projet (remontée de dépenses, rédaction des livrables, etc.), conformément au calendrier imposé par la convention de financement du projet.

## **RELATIONS LIEES AU POSTE**

### **Relations internes :**

- Équipe du Parc ;
- Services administratif, achat, juridique de l'OFB ;
- Direction régionale Bretagne de l'OFB ;
- Agents des autres Parcs, des délégations de façade et autres directions.

### **Relations externes :**

- Partenaires du projet : le CDPMEM 29 ;
- Parties prenantes directement intéressées par le projet : services de l'État, le CRPMEM Bretagne, animateurs des sites Natura 2000 mixtes présents sur le territoire du Parc, usagers du Parc, scientifiques, bureaux d'étude, et autres prestataires.

## **PROFIL RECHERCHE**

De formation universitaire de niveau bac + 5 souhaité dans le domaine de l'halieutique/biologie/écologie marine, une expérience dans le secteur de la gestion des pêches ou de l'environnement marin serait un plus ; Expérience en gestion de projets (technique et administrative), en particulier européens.

## **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

### **Connaissances :**

- Connaissance du secteur des pêches et des habitats marins,
- Connaissance de la méthodologie nationale encadrant la réalisation de l'analyse de risque pêche sur les habitats d'intérêt communautaire. Une expérience dans son application serait un plus.

### **Savoir-faire opérationnel :**

- Savoir utiliser des logiciels de traitements géomatiques, du maniement et de l'exploitation de bases de données avec les logiciels correspondants (QGis, R) dans une démarche de compilation de données et de croisement d'enjeux ;
- Gérer et animer des projets sur financement européen, pilotage et suivi de marchés publics ;
- Savoir rendre compte ;
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs pour porter le projet ARPI et promouvoir la politique du Parc ;
- Animer un réseau d'acteurs et de partenaires concernés par le Projet ;
- Animer des réunions de concertation ;
- Savoir rédiger des rapports, synthèses bibliographiques ;
- Savoir réaliser des embarquements (organisation et mise en œuvre)

#### **Savoir-être professionnel :**

- Sociable ;
- Disponible ;
- Méthodique et rigoureux (respect des méthodologies et procédures) ;
- Persévérant, professionnel ;
- Sens de la diplomatie et de l'écoute de l'autre,
- Autonomie ;
- Capacités d'expression orale et écrite ;
- Travail en équipe.

### **DEPOSER UNE CANDIDATURE**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMI-CPARPIHAB-C** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **21 mai 2021**.